

Lorsque l'élève a des mots à trouver, l'exercice est précédé, sur son livre, d'une liste où il peut faire un choix. Il ne sera plus astreint à donner un des mots de cette liste ; toute liberté lui sera laissée, pourvu que le terme puisse convenir. Toutefois le maître exigera, au *devoir écrit*, le terme même du livre, surtout s'il s'agit d'un texte d'auteur.

§ 6. **Exercices de conjugaison orale.** — Dès les premières leçons, on exerce l'élève à conjuguer des verbes. A raison du rôle essentiel que joue le verbe dans le discours, on ne doit pas craindre de commencer trop tôt et de multiplier, *surtout oralement*, ces exercices, que les plus jeunes enfants font d'ailleurs avec plaisir.

Dans les leçons 88^e et suivantes, qui ont le verbe pour objet spécial, on ne demande que tels temps et telles personnes. Il sera à propos de faire conjuguer encore d'autres temps et d'autres personnes.

La question, dans ces mêmes devoirs, ne porte pas toujours sur un ou plusieurs temps entiers, mais sur quelques personnes seulement d'une série de temps déterminés. Ce mode d'interrogation exerce davantage l'élève et prévient mieux la routine.

On a donné, dans ce cours moyen, de nombreux exercices sur les verbes irréguliers. Ces verbes étant très usuels, il est utile de les faire conjuguer aux commençants, et de leur en apprendre l'orthographe.

§ 7. **Exercices d'analyse orale.** — A chaque leçon se fait un exercice oral d'*analyse*. Cet exercice familiarise de plus en plus l'élève avec l'écrit, le son de la phrase et avec les rapports qu'ont entre eux les éléments qui la constituent.

Bien que le livre du maître ne donne le corrigé que pour une partie du texte, on demandera ordinairement l'analyse du texte entier, n'omettant guère que celle des mots les plus faciles.

Dans la correction des devoirs, comme aussi dans l'explication des morceaux choisis, on devra en outre, de temps en temps, faire analyser telle proposition, tel mot, qui offrent, au point de vue de l'analyse, quelque difficulté particulière.

§ 8. **Textes à expliquer.** — Toutes les cinquièmes leçons offrent un *texte à expliquer*. Après que le maître aura fait lire le sujet une ou deux fois, il en demandera à quelques élèves le *compte rendu oral*, puis un résumé succinct. Dans ce compte rendu, il n'exigera ni le tour, ni les termes du texte ; mais il veillera à ce qu'aucun détail un peu important ne soit oublié, et à ce que l'élève s'exprime d'une manière correcte et claire. Le maître procédera ensuite à l'*étude analytique* du sujet, faisant de nombreuses questions sur l'enchaînement des idées, sur les mots, sur les phrases, sur les qualités du style. Ces explications, toutefois, seront souvent, avec avantage, placées avant le compte rendu oral.